

Check-list « Étude »

Nom de l'Étude :

Affiliation

individuelle

collective

société de personnes

personne morale

Le contrôle de l'étude doit permettre de vérifier si celle-ci respecte matériellement et formellement les règles de la LBA et le règlement de l'OAR FSA/FSN. Le contrôle doit notamment montrer si l'étude a suffisamment de connaissances sur le cocontractant, les détenteurs du contrôle et l'ayant droit économique, ainsi que sur l'arrière-plan et l'utilisation des valeurs patrimoniales, et si cela est documenté de manière compréhensible. A l'aide de cette check-list, il convient de vérifier, en plus de l'examen par sondage des dossiers individuels et des réponses aux questions contenues dans d'autres formulaires, si l'organisation structurelle et fonctionnelle, y compris les processus internes, sont définis et mis en œuvre de manière appropriée en vue de l'application des obligations selon la LBA et le règlement de l'OAR. Pour déterminer **l'adéquation des moyens mis en œuvre**, il faut notamment tenir compte de la taille de l'étude (nombre d'associés et de collaborateurs), de la forme d'organisation de l'étude ainsi que du nombre et de la complexité (structures comprenant plusieurs personnes morales, liens avec l'étranger, etc.) des dossiers soumis à la LBA.

Si une constellation particulière donne lieu à des remarques, celles-ci doivent être consignées dans le champ correspondant ou dans une note séparée à rédiger. L'objectif est qu'un tiers puisse se faire une idée claire du respect des règles susmentionnées sur la base de la check-list remplie.

Question		Résultat	Remarques/Justifications
1. Compétences et organisation du personnel			
1.1	Existe-t-il un service interne spécialisé LBA qui fournit des conseils selon l'art. 53 al. 5 règlement OAR (non obligatoire en cas d'affiliation individuelle) ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
	Si oui, a-t-il été annoncé à l'OAR ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
1.2	Existe-t-il un service interne spécialisé LBA qui procède à des contrôles selon l'art. 53 al. 6 règlement OAR (non obligatoire s'il y a moins de 20 personnes assujetties, y c. les personnes annoncées) ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
	Si oui, a-t-il été annoncé à l'OAR ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
1.3	Qui est compétent pour l' identification du cocontractant et la vérification de l'identité de l'ayant droit économique ?		
1.4	Qui est compétent pour l' obligation de communiquer et pour le blocage des avoirs ?		
1.5	Comment la préparation et l'exécution de l'obligation de communiquer et du blocage des avoirs sont-elles mises en œuvre ?		

1.6	Qui est responsable de la formation LBA interne ?		
1.7	Des suppléants ont-ils été prévus pour les fonctions précitées ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
	Si oui, par qui ?		
2. Registre et liste des mandats d'organes			
2.1.	Existe-t-il un registre central de tous les dossiers LBA ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
2.2.	Une forme d'organisation différente a-t-elle été choisie ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
	Si oui, laquelle ?		
2.3	Existe-il une liste (liste des mandats d'organes) indiquant l'ensemble des relations d'affaires gérées par le membre en sa qualité d'organe dans le cadre d'une activité IF ou non-IF ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
	Si non, pourquoi ?		
2.4	La liste des mandats correspond-elle bien aux relations effectives ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
	Si non, pourquoi ?		
3. Directives internes			
3.1	Existe-t-il des directives internes visant à empêcher ou à lutter contre le blanchiment d'argent ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
3.2	Ces directives règlent-elles les domaines définis à l'art. 54 du règlement OAR ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
3.3	Ces directives sont-elles adéquates ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
	Justification (mots clés)		
3.4	Ces directives sont-elles connues des collaborateurs et employés ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
4. Affectation à une catégorie de risque (directives internes) et répartition des dossiers dans les groupes de risque			
4.1	Y a-t-il des directives écrites (éventuellement parties des directives internes selon chiffre 3) concernant l'affectation à une catégorie à risque ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	

4.2	En application de l'art. 54 al. 4 let i) et j) du règlement OAR des critères selon lesquelles une relation d'affaires et une transaction doivent être considérées comme présentant un risque accru ont-ils été établis (dans les deux cas impérativement nécessaire pour tous les IF) ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
4.3	Les principes de mise à jour de la documentation client et du contrôle interne (art. 54, al. 5 let. m) et n) du règlement) ont-ils été définis et concrétisés par écrit (les deux sont obligatoirement requis pour tous les IF) ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
4.4	Les critères d'affectation sont-ils clairement et concrètement définis ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
4.5	Les critères suivants pour les relations d'affaires à risque accru (cf. art. 41 du règlement) font-ils partie des directives internes et les relations d'affaires ont été classée en conséquence par l'IF ?		
4.5.1	<p>Critères obligatoires (cf. art. 41 al. 3 du règlement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – PEP – Siège ou domicile du CC/ADE/DC¹ ou du représentant muni d'une procuration, notamment domicile dans un pays considéré comme « high risk » ou non coopératif (« liste grise ») par le Groupe d'action financière (GAFI), vis-à-vis duquel ce dernier appelle en plus à faire preuve d'une diligence accrue 	<p>partie intégrante des directives internes</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non</p>	<p>classement des dossiers dans ceux présentant un risque accru, dans la mesure où ils ont été vérifiés lors du contrôle et que les conditions de risque sont remplies</p> <p>oui = au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé et a été catégorisé en tant que dossier à risque accru sur la base de ce critère</p> <p>non= au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé, mais n'a pas été catégorisé en tant que dossier à risque accru</p> <p>n/a = aucun dossier remplissant ce critère n'a été trouvé</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p>

¹ CC ; cocontractant ; ADE : ayant droit économique ; DC ; détenteur du contrôle.

4.5.2	<p>Critères supplémentaires (cf. art. 41 al. 2 du règlement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nationalité du CC/ADE/DC – Type et lieu de l'activité commerciale du CC/ADE/DC ou du représentant muni d'une procuration – Activité commerciale inconnue – Absence de contact personnel avec le CC/ADE ou représentant muni d'une procuration – Type de prestations de services sollicitées ou genre de produits – Importance des valeurs patrimoniales remises – Importance des entrées et des sorties de valeurs patrimoniales – Pays d'origine ou de destination de paiements fréquents – Complexité de la structure (sociétés de domicile) – Informations fausses ou trompeuses de la part du CC/ADE/DC/fondé de procuration vis-à-vis de l'IF 	<p>partie intégrante des directives internes</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non</p>	<p>classement des dossiers dans ceux présentant un risque accru, dans la mesure où ils ont été vérifiés lors du contrôle et que les conditions de risque sont remplies</p> <p>oui = au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé et a été catégorisé en tant que dossier à risque accru sur la base de ce critère</p> <p>non = au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé, mais n'a pas été catégorisé en tant que dossier à risque accru</p> <p>n/a = aucun dossier remplissant ce critère n'a été trouvé</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p>
4.5.3	<p>D'autres critères (relations d'affaires) font-ils partie des directives internes et ont les relations d'affaires été classée en conséquence par l'IF ?</p>	<p>partie intégrante des directives internes</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non</p>	<p>classement des dossiers dans ceux présentant un risque accru, dans la mesure où ils ont été vérifiés lors du contrôle et que les conditions de risque sont remplies</p> <p>oui = au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé et a été catégorisé en tant que dossier à risque accru sur la base de ce critère</p> <p>non = au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé, mais n'a pas été catégorisé en tant que dossier à risque accru</p> <p>n/a = aucun dossier remplissant ce critère n'a été trouvé</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p>
	Si oui, lesquels ?		

4.6	Les critères suivants pour les transactions présentant un risque accru (cf. art. 42 du règlement) font-ils partie des directives internes et les transactions ont-elles été classées en conséquence par l'IF ?		
4.6.1	<p>Critères obligatoires (cf. art. 42 al. 3 du règlement)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les transactions dans le cadre desquelles des valeurs patrimoniales visées à l'art. 2 lit. a) du règlement d'une valeur supérieure à CHF 100'000 ou à l'équivalent en monnaie étrangère sont déposées ou retirées physiquement en une fois ou de manière échelonnée – La transmission de fonds et de valeurs, au sens de l'art. 2 lit. a) et b) du règlement, lorsqu'une transaction ou plusieurs apparemment liées entre elles atteignent ou dépassent la somme de CHF 5'000 ou l'équivalent en monnaie – Pays d'origine ou de destination des paiements, en particulier en provenance ou à destination d'un pays considéré comme « high risk » ou non coopératif par le GAFI (« liste grise »), vis-à-vis duquel ce dernier appelle à faire preuve d'une diligence accrue ? 	<p>partie intégrante des directives internes</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non</p>	<p>classement des dossiers dans ceux présentant un risque accru, dans la mesure où ils ont été vérifiés lors du contrôle et que les conditions de risque sont remplies</p> <p>oui = au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé et a été catégorisé en tant que dossier à risque accru sur la base de ce critère non= au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé, mais n'a pas été catégorisé en tant que dossier à risque accru n/a = aucun dossier remplissant ce critère n'a été trouvé</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p> <p><input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a</p>

4.6.2	Critères supplémentaires (cf. art. 42, al. 2 du règlement) : <ul style="list-style-type: none"> – Importance des entrées et des sorties de valeurs patrimoniales – Changements significatifs au niveau du type de transactions, des volumes et de la fréquences des transactions par rapport à ce qui était auparavant habituel dans le cadre de cette relation d'affaires – Changements significatifs au niveau du type, des volumes et de la fréquence des transactions par rapport à ce qui était habituel dans le cadre de cette relation d'affaires jusque-là 	partie intégrante des directives internes <input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	classement des dossiers dans ceux présentant un risque accru, dans la mesure où ils ont été vérifiés lors du contrôle et que les conditions de risque sont remplies oui = au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé et a été catégorisé en tant que dossier à risque accru sur la base de ce critère non= au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé, mais n'a pas été catégorisé en tant que dossier à risque accru n/a = aucun dossier remplissant ce critère n'a été trouvé <input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a <input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a <input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a
4.6.3	D'autres critères (transactions) font-ils partie des directives internes et ont les transactions été classée en conséquence par l'IF ? Si oui, lesquels ?	partie intégrante des directives internes <input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	classement des dossiers dans ceux présentant un risque accru, dans la mesure où ils ont été vérifiés lors du contrôle et que les conditions de risque sont remplies oui = au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé et a été catégorisé en tant que dossier à risque accru sur la base de ce critère non= au moins un dossier remplissant ce critère a été trouvé, mais n'a pas été catégorisé en tant que dossier à risque accru n/a = aucun dossier remplissant ce critère n'a été trouvé <input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a
4.6.4	L'examen annuel régulier pour le maintien des dossiers à risque selon l'art. 40 du règlement est-il effectué ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
	Si oui, par qui ?		
5. Conservation			
5.1	Les documents LBA sont-ils conservés séparément de ceux qui sont protégés par le secret professionnel ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	

5.2	La documentation respecte-t-elle les exigences des art. 49 à 52 du règlement OAR ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
6. Formation			
6.1	Les collaborateurs ont-ils été suffisamment formés s'agissant des obligations de diligence, des obligations de communiquer, du blocage des fonds, des dispositions d'exécution de la LBA et de celles du Code pénal (art. 260ter, 305bis et 305ter CP) ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
	Si oui, comment la formation nécessaire pour les collaborateurs et les auxiliaires est-elle assurée s'agissant de la lutte contre le blanchiment d'argent ?		
6.2	Existe-t-il un programme de formation ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
6.3	Les collaborateurs ont-ils été sensibilisés au dépistage des relations d'affaires et transactions douteuses au sens de la LBA et à leur affectation en fonction du risque?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
6.4	Les intermédiaires financiers actifs au sein de l'Étude ont-ils suivi les séminaires de formation continue ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	
	Si oui, lesquels depuis le dernier contrôle ?		
7. Contrôle interne			
7.1	Un contrôle interne, ayant pour but d'assurer le respect des obligations selon la LBA, les statuts OAR et les directives internes existe-il ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non; <input type="checkbox"/> n/a	
	Justification, si n/a :		
7.2	Si oui, est-il suffisant, compte tenu du volume d'affaires de l'IF assujetties à la LBA ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non	

8. Aspect généraux		
8.1	Des sociétés sont-elles détenues à des fins d'IF ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non
8.2	Sur la base des activités de contrôle effectuées, existe-t-il des indications selon lesquelles des personnes ou des sociétés exercent une activité soumise à la LBA sans autorisation ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non
	Si oui, lesquelles ?	
8.3	Le degré d'organisation est-il adapté aux circonstances (instructions, formation, compétence, information des collaborateurs), notamment compte tenu du nombre de dossiers LBA, du nombre de relations d'affaires à risque accru resp. du nombre de transactions à risque accru ?	<input type="checkbox"/> oui; <input type="checkbox"/> non

Impression générale (y compris brève motivation) :

- Suffisant
- Insuffisant (prière de toujours motiver)

Pris connaissance :

(Lieu, date)

L'intermédiaire financier

Le contrôleur OAR